

L'équipe de
consultants et
d'experts associés

Sommaire

| | |
|--|----------|
| Notre site internet fait peu neuve | 1 |
| MEDIATERRE Conseil devient un cabinet réfé- rent en terme d'évalua- tions environnementales | 1 |
| Nouvelles missions et retours d'expérience... | 2 & 3 |
| Une nouvelle recrue à MARSEILLE / PARIS | 4 |
| Le mot du dirigeant | 4 |
| MEDIATERRE Conseil : nos implantations ac- tuelles | 4 |

Le mot du Boucan

Ce sont rarement les réponses qui apportent la vérité, mais l'enchaînement des questions qui nous montre souvent qu'il n'y a rien à comprendre..

Notre site internet fait peau neuve

Les derniers mois furent l'occasion d'un redesign complet de notre site internet, consultable à l'adresse <http://www.mediaterrre-conseil.fr/> (ou en tapant « MEDIATERRE Conseil » sous un moteur de recherche).



Plusieurs rubriques vous permettront désormais de prendre connaissance de nos compétences et périmètres d'intervention ; présentation de notre équipe et de nos agences, de nos compétences techniques, référencement géographique de nos projets passés et en cours, actualités de l'entreprise et articles environnementaux...

Aussi, n'hésitez pas à consulter nos fiches « métiers », présentées sous formes de bulles hypertextes sur la page d'accueil, ou à parcourir nos références « Projets » via notre carte interactive.

Ce site est évidemment voué à évoluer. Vous pouvez ainsi nous faire vos retours via le formulaire de contact (<http://www.mediaterrre-conseil.fr/contact.html>) ou directement à l'adresse mail : anais.sokil@mediaterrreconseil.fr.

Vous pouvez également nous suivre sur Viadeo : <http://us.viadeo.com/fr/company/mediaterrre-conseil..>

Bonne lecture !

MEDIATERRE Conseil devient un cabinet référent en terme d'évaluations environnementales et se voit confier 6 nouvelles évaluations (CPER et CPIER)

Après les missions d'Evaluation Stratégique Environnementale des programmes européens FEDER régionale (Guadeloupe et Guyane) et interrégional (Bassin Loire et Massif des Pyrénées), MEDIATERRE Conseil s'est vu attribuer les Evaluations Stratégiques Environnementales des Contrats de Plan Etat-Région (CPER) des Régions Centre, PACA et Guyane, et des Contrats de Plan Interrégional Etat - Région (CPIER) du bassin de la Loire, du Massif Central et du

Massif Alpin. Ces nouvelles missions ESE viennent donc conforter la reconnaissance de MEDIATERRE Conseil dans ce milieu restreint des évaluations. Notre démarche de l'Evaluation Stratégique Environnementale d'un programme tel que les CPER et CPIER poursuit un triple objectif :

- aider à l'élaboration d'un programme en prenant en compte l'ensemble des champs de l'environnement

et en identifiant ses effets sur l'environnement,

- contribuer à la bonne information du public et faciliter sa participation au processus décisionnel de l'élaboration du programme,

- éclairer l'autorité administrative qui arrête le programme sur la décision à prendre.

Laurent SGARD

Nouvelles missions et retours d'expérience ...

Evaluation environnementale stratégique du CPIER CIMA

Le Massif alpin constitue un espace important de transition et de communication à l'échelle européenne. Ses 2,4 millions d'habitants sont répartis entre deux régions (Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur), 9 départements : les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, la Savoie, la Haute-Savoie et pour partie, les Alpes Maritimes, la Drôme, l'Isère, le Var et le Vaucluse.

Pour mener cette réflexion stratégique permettant de définir les objectifs à atteindre à l'échelle du Massif Alpin, le futur contrat de plan interrégional 2015-2020 va s'articuler autour des axes et objectifs suivants :

- Améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de service aux populations et aux entreprises

- Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs

- Accompagner l'adaptation au changement climatique

- Développer les coopérations inter-massifs et la coopération territoriale entre régions de montagne

Loïc BERNARD

Evaluation Stratégique Environnementale des CPER PACA et CENTRE

L'élaboration des CPER 2014-2020 de la Région Centre et de la Région PACA s'articulent autour de 5 volets thématiques

Les prestations concernent en la réalisation d'une évaluation stratégique environnementale (ESE) en application de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 et du décret n°2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement, . Celle-ci conduira à l'élaboration du rapport environnemental qui sera soumis pour avis à l'autorité environnementale et au public.

MEDIATERRE Conseil a été retenu pour la réalisation des évaluations environnementales des CPER PACA et CENTRE et du CPIER Massif Alpin

prioritaires qui sont :

- l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

- les filières d'avenir et l'usine du futur

- la mobilité multimodale

- la couverture du territoire par le très haut débit et le développement des usages du numérique

- la transition écologique et énergétique

Laurent SGARD

Evaluation Stratégique Environnementale du CPIER Bassin de Loire

Le CPIER doit répondre aux enjeux prioritaires ainsi définis qui sont :

- Préserver ou restaurer le bien commun que sont la ressource en eau, les espaces et espèces patrimoniales en danger

- Faire des vallées et de leurs affluents un territoire de développement durable

et résilient moins vulnérable aux risques d'inondation et de sécheresse, en prévenant leurs conséquences néfastes

- Faire du patrimoine naturel, culturel, architectural et paysager

du bassin et de ses affluents, un mo-

MEDIATERRE Conseil a été retenu par la Préfecture de la Région Centre pour la réalisation de l'évaluation environnementale du Contrat de Plan Interrégionale (CPIER) du Bassin de Loire

teur de développement de l'attractivité et la compétitivité des territoires

- Développer et partager une connaissance globale, fondamentale et opérationnelle du fleuve

et de son écosystème

Laurent SGARD

Une Ligne B du Bus à Haut Niveau de Service pour Aix-en-Provence (13)

MEDIATERRE Conseil a été choisi par la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix (CPA) pour réaliser le diagnostic environnemental relatif au projet de la ligne B du Bus à Haut



Niveau de Service.

La future ligne B mesurera 9,5 km et comportera 27 stations.

Le projet comprend également le réaménagement complet de façade à façade. Cette infrastructure servira de liaison Est/Ouest à l'agglomération, réduisant ainsi l'effet de coupure urbaine



créé par les infrastructures autoroutières et permettra de relier entre eux de grands équipements (piscine, gymnase, hôpitaux, gares, hypercentres, facultés, parc relais...). Elle servira également à désenclaver des quartiers majoritairement dédiés au logement social (Jas de Bouffan, Encagnane).



Loïc BERNARD

Projet de restructuration du réseau de transports collectifs de l'agglomération dunkerquoise

En 2014, la société Méditerranée Conseil a été désignée par la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) pour réaliser l'étude d'impact relative au projet de Bus à Haut Niveau de Service. L'ambition est de faire évoluer le réseau de bus urbain, en proposant aux habitants une offre plus juste et plus équilibrée sur le territoire,

MEDIATERRE Conseil réalise l'étude d'impact de la création de 5 lignes de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) pour la Communauté Urbaine de Dunkerque

en maîtrisant mieux les coûts d'exploitation. Le programme prévoit la réalisation de 5 lignes ainsi que différents aménagements (réalisation de plusieurs pôles d'échange, construction d'un grand centre commercial, le réaménagement d'une voie express-densification.

Loïc BERNARD

Contrat-cadre ERDF Rhône-Alpes Bourgogne

La société MEDIATERRE Conseil a été retenue par ERDF pour réaliser les dossiers réglementaires (dossier de présentation, dossier de concertation, étude d'impact) des projets de poste électrique situés sur la plaque Rhône-Alpes Bourgogne.

Parmi les projets en cours figurent notamment les projets de création d'un poste électrique sur les communes de La Salle et de Santilly (Saône-et-Loire).

Caroline KOUDINOFF

MEDIATERRE a été retenu par le Grand Port Maritime de Dunkerque pour réaliser l'évaluation environnementale de son Grand Projet Stratégique.

L'article R 103-1 du Code des Ports Maritimes indique que le projet stratégique traite de la politique d'aménagement et de développement durable du port, identifiant la vocation des différents espaces portuaires et notamment ceux présentant des enjeux de protection de la nature dont il prévoit les modalités de gestion... il traite également des relations du port avec les collectivités sur le

Le groupement MEDIATERRE Conseil—OGE -ERAMM a été retenu par le GPMD pour réaliser l'évaluation environnementale de son projet stratégique.

territoire desquelles il s'étend... Il traite aussi des dessertes du port et de la politique du GPM en faveur de l'intermodalité, notamment de la stratégie du port pour le transport ferroviaire et le transport fluvial.

Le projet stratégique du GPMD est soumis à évaluation environnementale.

L'évaluation environne-

mentale du projet stratégique consistera à intégrer les enjeux environnementaux et sanitaires tout au long de sa préparation ou de ses évolutions en permettant de rendre compte des effets prévisibles en justifiant les choix retenus au regard des enjeux identifiés en prévenant les dommages environnementaux et leurs conséquences. Cette démarche favorise également la bonne information du public.

Gilles DOUCE

MEDIATERRE Conseil réalise le dossier d'enquête publique du contournement de Perignat sur Allier et Cournon d'Auvergne

Le Sud-Est de l'agglomération clermontoise est concerné par de nombreuses migrations alternatives, liées notamment aux nombreux actifs des communes situées en rive Est de l'Allier se rendant quotidiennement à Clermont-Ferrand ou dans les pôles d'emploi

Le groupement Méditerranée Conseil, Biotopie, Cabinet Merlin a été retenu par le Conseil général du Puy-de-Dôme pour réaliser les dossiers suivants :

- Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et étude d'impact,

- Dossier de demande d'autorisation au titre de l'article L210-1 et suivant du Code de l'Environnement (dossier Loi sur l'eau),

- Dossier de demande de dérogation au titre des articles L411-1 et 2 du Code de l'Environnement ».

Pour pallier les problèmes d'engorgements des axes routiers, le Conseil général du Puy-de-Dôme a décidé de réaliser un projet routier majeur : le Contournement de Cournon d'Auvergne et Pérignat-sur-Allier avec la construction d'un nouveau pont sur l'Allier.

Les principaux objectifs de l'opération visent à :

- améliorer les conditions de déplacements depuis l'Est du département en

- améliorer les conditions de déplacements depuis l'Est du département en évitant les traversées des centres-bourgs,

- améliorer le cadre de vie des riverains,

- permettre le traitement des traversées de bourg avec leur mise en valeur et une meilleure prise en compte des autres modes de déplacements (doux et collectifs),

- renforcer les conditions de sécurité aux principaux carrefours échangeurs grâce à des giratoires. *Loïc BERNARD*

L'équipe de consultants et d'experts associés

RENFORCEMENT DE L'AGENCE DE PARIS

Le développement de MEDIATERRE Conseil se poursuit avec l'arrivée fin 2014 d'une nouvelle personne à l'Agence de Paris

Charlène ARDAILLON, titulaire de 2 Masters (Géoenvironnement et Urbanisme et Environnement) est spécialisée dans l'élaboration et le suivi des études réglementaires.

Elle a développé des compétences sur les problématiques urbaines et environnementales pour de nombreux acteurs publics ou privés.



MEDIATERRE Conseil renforce son équipe pour son implantation parisienne .

Le développement rapide de notre agence parisienne nous a conduit à engagé une chargée d'études en environnement urbain et le recrutement d'une directrice d'études est en cours...

Notre positionnement récent sur les évaluations environnementales des documents d'urbanisme (PLU et SCOT) apparait également très prometteur.

Gilles DOUCE
Directeur MEDIATERRE Conseil

Contact : Gilles DOUCE
Tél. 06 07 71 73 10
mediaterre.conseil@sfr.fr

Agence de PARIS

13, rue Micolon
94140 ALFORTVILLE
Tél : 01.43.75.71.36

Agence de MARSEILLE

352, Avenue du Prado
13008 Marseille
Tél : 04.91.22.63.87

Agence de LYON

146 avenue Félix Faure
69003 Lyon
Tél : 04.78.18.47.80

MEDIATERRE Conseil : nos implantations actuelles

Une implantation géographique,
recouvrant un **large territoire**

